



PROGRAMME DE FORMATION
« Travail social sous statut indépendant »

Le 23 novembre 2018 à Paris

Siège social :
5 chemin de la Dîme
95700 Roissy en France

N° enregistrement Préfecture :
11950533495

Objectifs généraux

- ✓ Connaissance du statut de travailleur indépendant
- ✓ Modes d'évaluation de la viabilité d'un projet
- ✓ Rappel de la déontologie et de l'éthique dans un nouvel environnement de travail

Publics

Travailleurs sociaux

Les intervenants

Madame LAUS Patricia
Madame PROTZENKO Katia

Durée et coût

- ✓ 1 journée : 9h30 à 17h30 (soit 7 h)
Repas pris en commun
- ✓ 410 € T.T.C prise en charge
- ✓ 290 € T.T.C individuel
Repas compris

Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 12 personnes.

Lieu

Hôtel Mercure Bercy
6 Boulevard Vincent Auriol, 75013 Paris

Programme

Le service social indépendant :

- ✓ Définition
- ✓ Spécificité

I. Construire un projet de travail social indépendant :

- ✓ Les motivations
- ✓ Les domaines d'activité
- ✓ Les compétences
- ✓ La faisabilité du projet
- ✓ L'étude de marché
- ✓ La déontologie

II. Les démarches administratives

III. Les contraintes matérielles

IV. Présentation de l'ARTSI :

- ✓ Cursus professionnel des animateurs
- ✓ expérience professionnelle des adhérents
- ✓ engagement des adhérents
- ✓ déontologie et éthique

V. Synthèse

VI. Moyens pédagogiques :

- ✓ Travail en petits groupes
- ✓ Présentation power point
- ✓ Apports théoriques
- ✓ Echanges interactifs

VII. Documents remis

Synthèse de la présentation